

MARCHES PUBLICS ET CROISSANTS CHAUDS
ou échanges sur des sujets d'actualité autour d'un petit déjeuner

La passation des marchés publics

Jeudi 11 décembre 2008 de 8h30 à 11h 30 – PARIS

Les animateurs :

Jean Pierre GOHON, Avocat à la Cour, ancien membre de la MIEM

Jean Marc PEYRICAL, Avocat à la Cour, Président de l'APASP, Maître de Conférences Paris XI

Si vous vous posez des questions sur

- ➔ Les conditions de réponse à un appel d'offres et les pièges à éviter
- ➔ Comment analyser les différentes phases de dévolution d'un marché, de l'avis de publicité.... à la notification
- ➔ Comment obtenir des informations en cas de rejet d'une offre
- ➔ Comment obtenir communication de certains documents

Si vous souhaitez bénéficier

- ➔ De réponses apportées par des spécialistes de la commande publique
- ➔ De retours d'expériences

Inscrivez-vous au petit déjeuner de l'APASP qui se tiendra le 11 décembre 2008 de 8 h 30 à 11 h 30 au siège de l'Association – 103, rue La Fayette 75481 PARIS CEDEX 10 – Entrée A sous le porche 6^{ème} étage

INFORMATIONS PRATIQUES

- ➔ Tarif : 100 €/participant
- ➔ En même temps que votre inscription, vous pouvez également nous adresser vos questions, elles seront traitées avec plus de précisions.
- ➔ Le nombre de participants ne peut excéder 16 personnes
- ➔ A noter que la formule du petit déjeuner nécessite la ponctualité des participants
- ➔ APASP - Tél 01 42 80 93 93 Fax 01 42 80 17 67 – E-mail APASP@apasp.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

à faxer au 01 42 80 17 67 ou courrier 103 rue La Fayette 75481 Paris cedex 10

MARCHES PUBLICS ET CROISSANTS CHAUDS
ou échanges sur des sujets d'actualité autour d'un petit déjeuner

La passation des marchés publics

Jeudi 11 décembre 2008 de 8h30 à 11h 30 – PARIS

Nom Prénom
Fonction.....
Entreprise.....
Adresse.....
.....
Code postal:.....Ville :.....

Tél.....Fax*.....Email*.....
** renseignements indispensables*

Tarif

↳ 100 € x = €

Vous prie de trouver ci-joint son règlement par.....

Date - Signature et cachet obligatoires

Ce bulletin d'inscription vaut bon de commande

Une confirmation par E-mail vous sera adressée sous 48 h.

Pour toute annulation 48 h avant la date, les frais de participation resteront dus dans leur totalité

L'APASP se réserve le droit de reporter la réunion si le nombre des participants s'avère insuffisant et en cas de circonstances indépendantes de sa volonté.

✂

Question du participant au petit déjeuner du 11 décembre 2008

Nom Prénom

Question :